

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu le 10 juin 2020, par visioconférence, sa première réunion ordinaire de l'année, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiales et sous-régionales en 2020 et des évolutions du marché des titres publics émis par adjudications organisées par la BEAC sur la période du 30 avril 2019 au 30 avril 2020.

Au plan international, le Conseil de Surveillance a noté que la croissance économique mondiale en 2020 devrait connaître un recul, principalement en raison des effets de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19. Selon les estimations récentes du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait plonger à -3,0 % en 2020, avant de remonter à 5,8 % en 2021.

En ce qui concerne la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Conseil de Surveillance a passé en revue les différents scénarios des perspectives à court terme, élaborés par les services de la BEAC, qui prévoient pour 2020 : *i*) un taux de croissance en forte baisse, voire une récession ; *ii*) une stabilisation des pressions inflationnistes, en dessous du seuil communautaire ; *iii*) une dégradation du solde budgétaire, base engagements, dons compris, qui redeviendrait négatif ; *iv*) un creusement significatif du déficit du compte courant ; et *v*) une augmentation de la masse monétaire pour un taux de couverture extérieur de la monnaie qui évoluerait également à la baisse.

Sur le plan de la conduite de la politique monétaire, il a été observé que lors de sa réunion du 27 mars 2020, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC a baissé son taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) à 3,25% et porté le montant des injections de liquidités sur le marché monétaire à 500 milliards de FCFA.

S'agissant de l'activité du marché des titres publics émis par adjudications organisées par la BEAC, le Conseil de Surveillance a constaté que le volume des émissions enregistré pendant la période, soit 2 996,6 milliards de FCFA, a augmenté de 40,21 % et que le pourcentage moyen des taux de couverture des émissions a baissé d'environ 31 points pour s'établir à 125,87 %. Il s'est félicité du dynamisme observé sur ce marché depuis bientôt trois ans. Par ailleurs, le coût moyen des émissions par pays a augmenté de 67 points de base, passant de 4,81 % à 5,48 %. Sur le compartiment du marché secondaire, le Conseil de Surveillance s'est réjoui de la consolidation du dynamisme des opérations de pension-livraison interbancaires et d'achats-ventes de titres.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a pris connaissance de l'état d'avancement de la mise en œuvre des réformes du marché des valeurs du Trésor, dont le nouveau cadre réglementaire a été adopté en décembre 2019 par le Comité Ministériel de l'UMAC. Il a, à cet effet, encouragé la BEAC à accélérer les travaux en cours, en collaboration avec AFRITAC Centre (FMI), la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, en vue de l'entrée en application du nouveau cadre réglementaire avant fin 2020.

Enfin, le Conseil de Surveillance a pris acte de la situation des activités du marché financier unifié de la CEMAC, ainsi que de l'avancement des travaux de la seconde phase de la fusion des marchés financiers de la CEMAC, entamée depuis juillet 2019.

Fait à Yaoundé, le 10 juin 2020,

Président du Conseil de Surveillance de la CRCT,

ABBAS MAHAMAT TOLLI

